



**HAL**  
open science

**Pour une spécialisation du secteur Lansad. Mise en place d'enseignements de 'Langues et cultures de spécialité' adossés aux programmes de formation et de recherche : cas particulier des domaines ALL-SHS**

Emilie Lumière

► **To cite this version:**

Emilie Lumière. Pour une spécialisation du secteur Lansad. Mise en place d'enseignements de 'Langues et cultures de spécialité' adossés aux programmes de formation et de recherche : cas particulier des domaines ALL-SHS. C. Beacco, O. Bertrand, J. C. Herreras et C. Tremblay (dir.). La gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur, Éditions de l'École Polytechnique, pp.329-341, 2022, 978-2-7302-1696-8. hal-03708620

**HAL Id: hal-03708620**

**<https://hal.science/hal-03708620>**

Submitted on 6 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Pour une spécialisation du secteur LANSAD.**

## **Mise en place d'enseignements de « Langues et cultures de spécialité » adossés aux programmes de formation et de recherche : cas particulier des domaines ALL-SHS**

**Emilie Lumière**

*Maître de conférences, Université Toulouse – Jean Jaurès*

### **Résumé**

En France, les étudiant.e.s du supérieur ont la possibilité d'étudier au moins une langue étrangère dans le cadre de leur formation. Certain.e.s bénéficient d'un enseignement de langue spécialisé qui, outre des compétences communicationnelles, leur apporte des compétences professionnelles, des savoirs linguistiques et contextuels de spécialité et parfois même l'accès à un réseau de professionnels étrangers, facilitant leur mobilité internationale et leur insertion professionnelle. Si l'on peut se réjouir de cette orientation dans les universités de droit, d'économie, de sciences ou dans les écoles d'ingénieur, on regrette que la grande majorité des universités offrant des formations en Arts Lettres Langues - Sciences Humaines et Sociales proposent pour ces domaines des enseignements généralistes centrés sur des compétences de communication. Malgré le potentiel de ces établissements où les enseignant.e.s-chercheur.e.s « en langues » sont aussi spécialistes de domaines étudiés par leurs étudiant.e.s de LANSAD (notamment par les étudiant.e.s de lettres, art, histoire, sciences de l'éducation et sciences du langage), les enseignements de langues et cultures de spécialité y sont largement minoritaires. Le secteur LANSAD est déserté par les enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires qui préfèrent intervenir dans les formations linguistiques diplômantes, jugées plus prestigieuses, les enseignements de LANSAD se trouvant dissociés de leur spécialité et d'enjeux pédagogiques et scientifiques forts. Afin d'inscrire le secteur LANSAD dans les principes et objectifs de l'enseignement supérieur, nous proposons que soit encouragée, dans tous les établissements du supérieur et pour tous les domaines dont les ALL-SHS, la mise en place d'enseignements de langues et cultures de spécialité liés aux formations des étudiant.e.s et associés à la recherche menée sur site.

## Abstract

*For a LANSAD industry specialization. Implementation of “Specialized Languages and Cultures” courses supported by training and research programmes: special case of the ALL-SHS domains*

In France, University students have the possibility to study at least one foreign language as part of their curriculum. Some of them benefit from specialised language teaching which, in addition to communicative skills, provides them with professional skills, specialised linguistic and contextual knowledge and sometimes even access to a network of foreign professionals, facilitating their international mobility and professional integration. If one can rejoice at this orientation in universities of law, economics, science or engineering schools, one can also regret that the large majority of universities offering curricular in Arts, Letters, Languages and Humanities and Social Sciences offer, for these fields, generalist courses, focusing on communication skills. In spite of the potential of these institutions, where the “language” teachers and researchers are also specialists in the fields studied by their LANSAD students (particularly students of literature, art, history, education sciences and language sciences), the courses of languages and specialist cultures are very much in the minority. The LANSAD sector is being deserted by the tenured teachers-researchers who prefer to contribute in more prestigious language courses leading to a qualification, the LANSAD courses being dissociated from their specialities and from important pedagogical and scientific issues at stake. In order to ensure that the LANSAD sector is in line with the principles and objectives of higher education, we propose that all higher education institutions in all fields, including ALL-SHS, should encourage the implementation of courses of specialist language and culture courses linked to the students curricular and associated with on-site research.

---

## Introduction

En France, les étudiant.e.s du supérieur ont la possibilité d'étudier au moins une langue étrangère dans le cadre de leur formation. Certain.e.s bénéficient d'un enseignement de langue-culture de spécialité qui, outre des compétences communicationnelles, leur apporte des compétences professionnelles, des savoirs linguistiques et contextuels de spécialité et parfois même l'accès à un réseau de professionnels étrangers, facilitant leur mobilité internationale et leur insertion professionnelle.

Nous emploierons l'expression « langue-culture<sup>1</sup> » pour garder à l'esprit que lorsque nous envisageons des enseignements de langue étrangère dans une perspective interculturelle, de professionnalisation ou d'internationalisation, nous parlons d'enseignements de contenus linguistiques associés à des connaissances et savoir-faire culturels, pour le déploiement de compétences langagières dans un contexte donné. Quant au terme de « spécialité », nous n'entrerons pas dans les discussions sur les

---

1. L'expression « langues-cultures » a notamment été développée par Robert Galisson (Galisson, R., 1994).

variétés qu'il peut recouvrir<sup>2</sup>. Choisisant l'efficacité d'un usage mettant l'accent sur un dessein commun, nous nous inspirerons de la définition faite par la SAES de la « langue de spécialité » comme « l'expression d'un domaine spécialisé dans une langue<sup>3</sup> », pour désigner par enseignement de « langue-culture de spécialité » un enseignement de langue-culture associé au projet universitaire et/ou professionnel des étudiant.e.s, en tenant compte des divers degrés de technicité que cette appellation peut embrasser.

Si l'on peut se réjouir de l'existence de politiques linguistiques ambitieuses pour les filières liées à l'économie, à la gestion, au droit, à la santé, aux sciences ou aux techniques, où des enseignements de langue-culture de spécialité peuvent venir renforcer une formation et tisser des liens durables à l'international, on regrette que dans les domaines des Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (psychologie, sociologie, philosophie, histoire, archéologie, anthropologie, géographie, sciences de l'éducation, sciences du langage, etc.), les établissements du supérieur proposent majoritairement des enseignements de LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) généralistes, centrés sur des compétences de communication<sup>4</sup>. Malgré le potentiel de ces universités qui possèdent un vivier important d'enseignant.e.s-chercheur.e.s « en langues » par ailleurs spécialistes de domaines étudiés par leurs étudiant.e.s de LANSAD (notamment par les étudiant.e.s de lettres, art, histoire, sciences de l'éducation ou sciences du langage), les enseignements de langues et cultures de spécialité y sont largement minoritaires. Dans ces universités, le secteur LANSAD est déserté par les enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s titulaires qui préfèrent intervenir dans les formations linguistiques diplômantes (LLCE, LEA), jugées plus prestigieuses, les enseignements de LANSAD se trouvant dissociés de leur spécialité et d'enjeux pédagogiques et scientifiques forts. Si ce constat est un peu moins vrai pour l'anglais et en master, il n'existe pas encore de politique linguistique universitaire commune qui promeuve les langues-cultures de spécialité pour les étudiant.e.s de toutes les disciplines. Quelques établissements présentent des offres de formation innovantes<sup>5</sup> qui, sans être portées par une politique linguistique explicite, demeurent fragiles.

2. Braud, V., Millot, Ph., Sarré, C., Wozniak, S., 2015.

3. Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, 2011.

4. D'après les informations qui figuraient sur leur site internet en 2018 (informations relevées à l'occasion d'un recensement réalisé en juin 2018 et dont les résultats ont été publiés dans: Lumière, É., 2019), les universités françaises dotées d'une offre de formation en ALL-SHS hors droit et économie ne seraient que 17 % à proposer au moins un enseignement de langue-culture de spécialité dans plus de 10 diplômes. 26 % n'en offriraient aucun. Même si les pages internet des universités ne reflètent pas exactement le contenu des enseignements proposés, une proportion si infime d'enseignements de langues-cultures de spécialité visibles témoigne, sinon d'une présence extrêmement réduite, du moins d'un manque d'intérêt pour des enseignements qui, s'ils existent, ne sont pas mis en valeur.

5. Les universités qui, selon les informations données sur leur site internet, semblent les plus actives en enseignement de langue-culture de spécialité sont: Aix-Marseille, Lumière Lyon II, Panthéon-Sorbonne Paris 1, Sorbonne Nouvelle Paris 3, Toulouse-Jean Jaurès, Grenoble Alpes, Jean Moulin Lyon III, Rouen, Strasbourg, Franche-Comté - Besançon, Paris 8 (Lumière, É., 2019). Toutefois, ces enseignements ne concernent que certains diplômes et certaines langues. Dans aucune de ces universités l'orientation langue-culture de spécialité ne semble ainsi portée par une politique générale d'établissement.

Afin d'inscrire le secteur LANSAD dans les principes et objectifs de l'enseignement supérieur, nous proposons que soit encouragée, dans tous les établissements universitaires de France et pour toutes les disciplines, la mise en place d'enseignements de langues-cultures de spécialité liés aux formations des étudiant.e.s et associés à la recherche menée sur site. Nous nous centrerons ici sur la question d'une politique linguistique pour le secteur LANSAD dans le champ particulier des ALL-SHS. Après avoir rappelé plusieurs avantages d'une politique de spécialisation du secteur LANSAD et ses facilités de mise en œuvre dans les domaines des ALL-SHS, nous formulerons une série de préconisations en matière de structuration, de recherche, de contenus pédagogiques et de formation et recrutement du personnel enseignant.

## **Une spécialisation du secteur LANSAD : de nombreux avantages**

### *Étudiant.e.s: meilleur apprentissage de la langue, interculturalité, mobilité et professionnalisation*

Les avantages d'une spécialisation du secteur LANSAD sont nombreux. Pour nos étudiant.e.s, ces enseignements sont gage d'un meilleur apprentissage de la langue, favorisé par une plus grande implication de l'apprenant.e. Un enseignement plus étroitement associé à une formation, un projet professionnel ou un projet de mobilité est source de motivation, clé de tout apprentissage. L'acquisition d'une langue-culture est rendue plus aisée lorsque l'enseignement porte sur des sujets auxquels les apprenant.e.s sont déjà sensibilisé.e.s, comme le rappellent Séverine Wozniak et Philippe Millot: « une approche spécialisée de la compétence en anglais au sein du secteur Lansad constitue un levier puissant pour la réussite des étudiants. La réussite ne repose en effet plus sur l'acquisition d'une langue-culture "étrangère" mais, au contraire, sur celle d'une culture disciplinaire dont les étudiants sont déjà familiers ». Si ce constat est valable pour l'anglais, il pourrait s'appliquer à toutes les langues, tout comme la conclusion suivante: « lorsque l'orientation généraliste de la compétence s'applique sur le terrain, et parce qu'elle se fonde sur des objectifs irréalistes pour le public visé, elle tend à systématiser l'échec en langue<sup>6</sup> ». Bien sûr, il convient d'identifier le degré de technicité que doit revêtir un enseignement de langue-culture de spécialité selon, tout au moins, les besoins des étudiant.e.s et leur niveau en langue. De même, le degré de spécialisation de l'enseignant.e aura un impact sur sa capacité à délivrer un enseignement spécialisé. Mais il ne devrait pas être exclu de pouvoir adapter les contenus thématiques de tous les enseignements de langue-culture aux centres d'intérêts universitaires et professionnels des étudiant.e.s, y compris dans le cas d'un public « débutant » en langue.

S'ils facilitent l'acquisition d'une langue seconde, les enseignements de langue-culture de spécialité donnent à connaître une culture disciplinaire étrangère, propice à l'interculturalité et au déploiement de réseaux étudiants internationaux pouvant renforcer, à long terme, les réseaux professionnels internationaux. À l'ère digitale, il serait d'ailleurs judicieux de promouvoir les projets universitaires transnationaux articulés sur une dis-

6. Wozniak, S., Millot, Ph., 2016 (pour les deux citations).

cipline commune. Faire collaborer nos étudiant.e.s avec leurs homologues à l'étranger autour d'un projet disciplinaire, c'est encourager l'intercompréhension, l'interculturalité et le plurilinguisme, sources de créativité et d'ouverture à l'altérité.

Les enseignements de langue-culture de spécialité peuvent en outre être moteurs d'une mobilité universitaire, en faisant de cette mobilité un projet mieux préparé et plus profitable. Ces enseignements sont pour l'étudiant.e l'occasion d'acquérir un lexique spécifique, de s'initier à une culture disciplinaire étrangère, de connaître le système universitaire d'accueil et d'anticiper les difficultés quotidiennes qui pourraient être les siennes.

Enfin, un enseignement de langue-culture de spécialité est un atout pour l'insertion professionnelle. Comme l'indique Michel Van der Yeught, « [d]ans leur grande majorité, les praticiens du domaine s'accordent sur le fait que les LSP ont vocation à jouer un rôle éminent dans la professionnalisation des apprenants<sup>7</sup> ». S'il n'est pas à douter qu'une maîtrise d'un anglais spécialisé dans le secteur des technologies, des sciences ou du commerce est un avantage sur le marché de l'emploi, qu'en est-il des autres langues et pour des métiers davantage tournés vers l'humain ou la culture ? Maîtriser une langue étrangère et connaître des réalités académiques et professionnelles internationales sera toujours valorisé, mais, pour ces secteurs en particulier, gageons que l'offre pourrait anticiper la demande, en d'autres termes, que des sociologues, psychologues, professionnel.le.s de l'éducation ou de la culture, capables de s'exprimer aisément dans une langue seconde et connaisseur.se.s de spécificités disciplinaires, professionnelles et culturelles étrangères, seront les actrices et acteurs de nouvelles pratiques, de nouveaux réseaux, qui demanderont une formation plus poussée en langue-culture de spécialité. Des travaux de recherche sur l'impact de tels enseignements nous apporteraient de précieux indicateurs.

### *Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s: redonner du sens, stabiliser les équipes*

Les bénéfices concernent aussi les équipes pédagogiques. On sait à quel point la fragilité du secteur LANSAD tient à leur manque de stabilité, notamment au fait que les enseignant.e.s titulaires, en particulier enseignant.e.s-chercheur.e.s, ne privilégient pas les enseignements de LANSAD souvent déconnectés d'enjeux pédagogiques et de recherche. Les chiffres de la récente enquête de la SAES sont éloquentes. Selon les réponses obtenues, parmi les enseignant.e.s du secteur LANSAD, 61 % sont non titulaires, 31 % PRAG ou PRCE, 7 % seulement sont Maîtres de conférences et 1 % Professeur.e.s des Universités<sup>8</sup>. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s y sont donc largement minoritaires alors que la recherche est au cœur de nos universités. L'orientation langue-culture de spécialité permet de concilier activité pédagogique et recherche lorsque l'enseignant.e-chercheur.e mène ses activités scientifiques sur la spécialité enseignée.

7. Van der Yeught, M., 2014.

8. Bruderermann, C., Mattioli, M.-A., Roussel, A.-M., Sarre, C., 2016.

***Établissements: internationalisation, professionnalisation, personnalisation des formations, pluridisciplinarité, renforcement des liens formation-recherche***

Une offre d'enseignements en langue-culture de spécialité représente enfin un atout pour les établissements qui rendront leurs formations plus attractives. Proposer à tou.te.s les étudiant.e.s des formations linguistiques en accord avec leur projet universitaire, qui stimulent les échanges et coopérations avec les établissements étrangers, c'est renforcer l'internationalisation des établissements. Penser la formation en langue-culture en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e, c'est favoriser un travail en synergie avec l'environnement économique et culturel. Offrir un panel varié d'enseignements de langue-culture, adapté aux besoins et centres d'intérêts de chacun.e, c'est qualifier davantage nos étudiant.e.s en leur permettant de bénéficier d'une formation personnalisée. Élaborer des parcours de langue-culture spécialisés, c'est activer les collaborations entre départements de langue et autres départements de l'université. Enfin, mettre en place des formations en langue-culture, c'est prendre en compte la culture disciplinaire, professionnelle et scientifique, en imaginant des programmes de formations linguistiques associés à la recherche locale. C'est aussi initier les étudiant.e.s aux travaux de recherche réalisés sur leur discipline depuis une autre aire géographique et en langue étrangère, et préparer celles et ceux qui se dirigent vers la recherche à la diffusion de leurs travaux à l'international et au développement de partenariats scientifiques plurilingues et pluriculturels.

**Spécialisation du LANSAD pour les filières ALL-SHS :  
quelles facilités de mise en œuvre ?**

***Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s: le principe de « double compétence »***

Dans le cadre d'une politique de spécialisation du LANSAD dans tous les établissements du supérieur, les formations en ALL-SHS présentent des facilités sur lesquelles il faut s'appuyer. Il en est une que nous appellerons le principe de double compétence. Les enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s des départements de langue sont dans leur majorité formé.e.s à l'enseignement d'une langue-culture (agrégé.e.s ou dans une moindre mesure certifié.e.s) et mènent leurs recherches sur une spécialité appartenant aux ALL-SHS: littérature, art, civilisation, linguistique ou didactique, en particulier. Pour les ALL-SHS, à part certainement en psychologie, notre vivier d'enseignant.e.s-chercheur.e.s spécialistes de la discipline étudiée par leurs étudiant.e.s de LANSAD, ou d'une discipline proche de celle-ci, est bien là.

***Plusieurs conditions structurelles déjà réunies***

D'un point de vue structurel, plusieurs conditions à la mise en œuvre d'une politique nationale du LANSAD sont réunies. La mise en place du CECRL dans bon nombre d'établissements assure une répartition par niveau et promeut une perspective actionnelle où les apprenant.e.s sont perçu.e.s comme des « acteurs sociaux »

« ayant à accomplir des tâches [...] dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier<sup>9</sup> », « personnel », « public », « éducationnel » ou « professionnel<sup>10</sup> ». La spécialisation des enseignements de langue dans le supérieur est à ce titre tout à fait en accord avec la philosophie du CECRL. La structuration des langues dans les universités est également favorisée par la mise en place du CLES, certification qui offre, pour la validation du niveau C1, des formules spécialisées par domaine d'activité (Arts-Lettres-Langues, Sciences Humaines et Sociales, Sciences de l'ingénieur, Sciences du vivant, Santé, Droit-Economie-Gestion)<sup>11</sup>. Enfin, suite au regroupement de plusieurs universités, certains établissements se sont pourvus de services communs de langue ou ont renforcé les structures existantes.

Lorsque l'architecture est prête, il devient relativement aisé de penser les contenus des enseignements qui y sont organisés. Cela requiert une souplesse indispensable à l'émergence de solutions concrètes adaptées aux spécificités des établissements et des équipes. À l'Université Toulouse Jean-Jaurès par exemple, nous avons mis en place à la rentrée 2018, en nous appuyant sur les spécialités des enseignant.e.s dans leur majorité doctorant.e.s ou docteur.e.s, des enseignements d'espagnol pour l'acquisition des niveaux B1 et B2 organisés en 5 parcours : « arts et lettres », « histoire et territoires », « psychologie », « sociologie » et « éducation et langages »<sup>12</sup>. Afin que les étudiant.e.s puissent choisir la spécialité répondant au mieux à leur projet, nous avons intégré le choix de parcours à la plateforme Igweb sur laquelle les étudiant.e.s s'inscrivent dans les groupes de TD. Cela n'a pas impliqué de travail supplémentaire pour les services. L'offre en nombre de groupes est suffisamment importante à UT2J où, en principe, certains créneaux ont été banalisés au profit des enseignements de LANSAD, pour que la grande majorité des étudiant.e.s aient pu s'inscrire dans le parcours de leur choix. Il s'agit d'une organisation « à la carte » qui semble pouvoir fonctionner à condition d'anticiper les besoins en nombre de groupes<sup>13</sup>.

---

9. CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, p. 15.

10. CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, p. 18.

11. Selon la plaquette de présentation du CLES, les épreuves du CLES C1 portent sur la « Simulation d'une présentation d'expert dans un cadre professionnel et/ou universitaire correspondant à un domaine d'étude ciblé ». <https://www.certification-cles.fr/certification/>

12. Au sein de chaque parcours de spécialité, les thèmes des dossiers pédagogiques et les types d'activités proposées sont spécifiques, tandis que les compétences langagières travaillées et le format d'examen sont identiques tout comme la progression grammaticale car les cinq parcours sont associés à un programme commun d'exercices autocorrigés de langue que les étudiant.e.s doivent réaliser sur la page Moodle de l'UE. Une description détaillée de ce projet pédagogique est disponible sur le carnet de recherche « Espagnol pour les humanités » : <https://eshumanites.hypotheses.org/222>

13. Nous avons réalisé, l'année précédant la mise en place de ces cinq parcours, une estimation des besoins en nombre de groupes en relevant les spécialités et objectifs professionnels d'un échantillon d'étudiant.e.s de B1 et de B2.

## Spécialisation du LANSAD en ALL-SHS: quelles actions prioritaires ?

Avantageuse pour les étudiant.e.s, pour le secteur LANSAD et les enseignant.e.s, opportunité pour les établissements et facilitée par un contexte favorable, une politique linguistique de spécialisation du LANSAD pourrait aisément être mise en œuvre dans les filières ALL-SHS sous réserve d'être accompagnée d'actions concrètes. La priorité devrait être donnée aux axes suivants :

### *Création de ressources pédagogiques adaptées et mutualisées*

La création et la diffusion de ressources seraient à penser sur le principe de réseaux en s'appuyant sur les forces vives, initiatives personnelles, groupes de recherche et sociétés savantes (GERAS, GERES, etc.). Pourraient être incitées des publications numériques en libre accès validées par les pairs<sup>14</sup>.

### *Recherche*

Intimement liée au point précédent et à l'enjeu d'une réforme du LANSAD, la recherche sur les langues-cultures de spécialité des domaines ALL-SHS et sur leur enseignement-apprentissage doit être activement encouragée. Elle permettra d'asseoir une transformation du secteur LANSAD sur des indicateurs et des dispositifs fiables. Quelles compétences langagières, lexicales et discursives, quelles connaissances culturelles, quels savoirs disciplinaires, quels savoir-faire professionnels peuvent renforcer une formation, favoriser une insertion professionnelle ou impulser une activité tournée vers l'international dans un domaine spécifique des ALL-SHS? Quels enjeux pour le développement d'une conscience interculturelle? D'une communauté européenne et internationale? Une politique scientifique en faveur des langues-cultures de spécialité dans les domaines spécifiques des ALL-SHS pourrait jouer le rôle de catalyseur de recherches menées, pour l'heure, de façon relativement isolée. Un groupe d'anglicistes de l'Université Toulouse-Jean Jaurès et de l'Université de Savoie Mont Blanc a initié en 2017 un travail sur l'anglais de spécialité en ALL-SHS<sup>15</sup>. Le texte de présentation de la première journée d'études organisée à Toulouse en janvier 2017 soulignait: « À notre connaissance, il n'existe toujours pas aujourd'hui de travaux de recherche permettant de commencer à décrire ou définir

14. Dans le cadre du projet Erasmus + « CATAPULT » (Computer-Assisted Training And Platforms to Upskill LSP Teachers) coordonné par Cédric Sarré, la participation à une enquête a été proposée par courrier électronique. En répondant à cette enquête, nous avons vu les ALL-SHS figurer parmi les spécialités prises en compte, ce qui augure des transformations tout à fait souhaitables. Un espace de diffusion en libre accès de ressources pédagogiques pour l'apprentissage de l'espagnol en lien avec les domaines ALL-SHS vient par ailleurs d'être mis en place dans le cadre du projet « Espagnol pour les humanités ».

15. Journée d'études « Approche(s) de l'anglais de spécialité de la psychologie et de la philosophie », janvier 2017, Université Toulouse-Jean Jaurès, laboratoire CAS (resp. scientifiques Linda Terrier, Henri Le Priault, Elsie Bhanniny); Journée d'études « Approche(s) de l'anglais de spécialité de la Sociologie et de l'Histoire », mars 2018, Université Savoie Mont Blanc, laboratoire LLSETI, (resp. scientifiques Alice Henderson, Frédérique Freund).

précisément les contours et la nature de l'anglais utilisé par les psychologues, les sociologues, ou les historiens dans la culture anglo-saxonne ». Il va sans dire que la recherche sur ce sujet pour d'autres langues que l'anglais est encore plus balbutiante<sup>16</sup>, les études sur celles-ci, toutes spécialités confondues, étant relativement récentes. Sur l'espagnol de spécialité, le président du GERES disait encore récemment qu'il constitue en France une « recherche émergente<sup>17</sup> ». L'urgence d'un plan de recherche sur les langues-cultures de spécialité concerne ainsi tous les domaines. Spécialiser les enseignements de LANSAD, ou renforcer leur spécialisation dans l'ensemble des établissements du supérieur de France, appelle une recherche active sur les particularités de ces différentes langues-cultures de spécialité. Nous étendrons à toutes les langues cet impératif que Michel Van der Yeught énonçait en 2010 : « Il apparaît donc urgent, si nous voulons préparer les futurs anglicistes d'un secteur LANSAD enfin spécialisé, que les chercheurs en ASP structurent le plus grand nombre possible de variétés spécialisées de l'anglais en objets de connaissance scientifique. C'est un préalable indispensable à l'organisation d'une formation méthodique aux langues de spécialité demandées par le secteur LANSAD<sup>18</sup> ».

### *Formation des enseignant.e.s*

Parce que les pôles *Recherche/Formation des enseignants/Enseignements* sont profondément connectés, une spécialisation du secteur LANSAD implique d'accompagner les équipes pédagogiques qui y enseignent, ou envisagent d'y enseigner, en leur donnant la possibilité de se former à la didactique en langues-cultures de spécialité. Une formation en didactique d'une langue-culture de spécialité ne peut se limiter à une approche globale. Elle doit être au moins en partie disciplinaire puisque ce sont justement les spécificités d'une discipline et d'un secteur qui en constituent le cœur. Comme le précise à juste titre Michel Van der Yeught : « la demande du secteur LANSAD ne concerne pas [l'anglais de spécialité en général] mais, bien plutôt, les différentes variétés spécialisées de l'anglais que les futurs professionnels

16. Depuis la communication dont cet article est issu, a été créé à Toulouse le groupe de recherche « Espagnol pour les humanités » (<https://eshumanites.hypotheses.org/>).

17. Tano, M., 2017, p. 17.

18. Van der Yeught, M., 2010. Michel Van der Yeught explique également : « Le développement rapide du secteur LANSAD est une chance historique pour l'ASP car il représente pour nos recherches le champ d'inspiration et d'application le plus naturel. Symétriquement, tous les anglicistes qui y enseignent l'anglais général sont des praticiens de l'ASP qui s'ignorent et qui ont potentiellement besoin de nos avancées. Pour que ces deux mondes collaborent, il importe qu'offre et demande se répondent. Or, je suis persuadé que, dans la conjoncture particulière où se trouve notre profession, c'est l'offre qui doit créer la demande. Il nous revient d'aider le secteur LANSAD à négocier son évolution vers les langues de spécialité, que ce soit celles de l'anglais ou d'autres langues naturelles. Avec la même urgence que le titre du célèbre film de Steven Spielberg, notre ardente obligation est qu'« il faut spécialiser le secteur LANSAD ! » La meilleure façon de relever ce défi est que les chercheurs en anglais de spécialité défrichent l'infinité des variétés spécialisées de l'anglais dont le secteur LANSAD a besoin, qu'ils les décrivent et les structurent en tant qu'objets scientifiques. Une offre de formation solide d'enseignants porteurs de réponses adaptées au secteur LANSAD deviendra alors disponible. Dans le même mouvement, les praticiens de l'ASP créeront les viviers d'étudiants où les futures générations d'enseignants et de chercheurs en ASP se développeront. En répondant aux besoins du secteur LANSAD, ils assureront leur propre avenir. » (*idem*)

devront maîtriser dans le cadre de leur métier : l'anglais du droit, de la finance, des affaires, de la médecine... Il existe certes quelques masters d'ASP, mais ils offrent une formation généraliste et ne préparent pas spécifiquement les étudiants à enseigner l'une des variétés spécialisées de la langue que le secteur LANSAD réclame. [...] En outre, la discipline [l'anglais de spécialité] est encore largement influencée par l'expérience anglo-saxonne de l'ESP (*English for Specific Purposes*) où l'enseignant d'anglais est d'ordinaire un angliciste généraliste qui s'adapte à des publics spécialisés sans prétendre accéder au savoir spécialisé lui-même. [...] Il existe de nombreuses formations à l'ESP en général dans les pays anglophones mais, à ma connaissance, il ne s'y trouve aucun cursus spécialisé dans la formation de linguistes du droit, de la finance ou de la médecine<sup>19</sup> ». Afin de contribuer à la formation des futur.e.s enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s qui travailleront en LANSAD, la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur propose dans son *Livre blanc* « d'adjoindre une option "anglais de spécialité" [au] concours de l'agrégation externe ou encore de développer l'offre de formation initiale et continue (niveau Master) axée sur la spécificité du secteur LANSAD<sup>20</sup> ». Cette recommandation pourrait être généralisée à l'ensemble des agrégations et Masters MEEF des sections langues vivantes étrangères.

### ***Recrutement des personnels enseignants***

Afin de dynamiser le secteur LANSAD par une spécialisation des enseignements, la question du recrutement des personnels enseignants est cruciale. Pour les champs ALL-SHS, il faut garder à l'esprit le principe de double compétence. On a pu voir ces dernières années des intitulés de postes innovants : PRAG « LANSAD, Anglais pour arts<sup>21</sup> », MCF « Anglais LANSAD – Sociologie, histoire et science politique<sup>22</sup> ». Voilà des profils qu'il faut encourager. Un profil « LANSAD » sans précision ne veut pas dire grand-chose<sup>23</sup> et aura tendance à marginaliser le LANSAD perçu comme non disciplinaire ou lié à une seule discipline, la didactique des langues, qui devrait être envisagée, en tant que champ de connaissances et d'études, comme une spécialité parmi d'autres, et, en tant qu'activité épistémologique, comme discipline transversale à tous les enseignements en ou sur les langues étrangères. D'un point de vue structurel, il n'est pas judicieux d'isoler les enseignements de LANSAD. Au contraire, il faudrait favoriser les affinités de ces enseignements avec les départe-

19. Van der Yeught, M., 2010.

20. SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 2018, p. 44.

21. Université Paris 8, Campagne second degré 2<sup>e</sup> session 2016, UFR LLCE-LEA, Département Centre de Langues.

22. Université Paris 1 (Panthéon Sorbonne), Département des Langues/Laboratoire Centre Européen de Sociologie et de Science Politique de la Sorbonne. Campagne 2018. Référence Galaxie 4461. Le « profil enseignement » indique : « Il serait souhaitable que le ou la candidat.e ait des compétences ou une expérience préalable dans l'enseignement de l'anglais LANSAD – notamment à des publics de sciences politiques, de sociologie et d'histoire politique ».

23. « "Le secteur LANSAD" comme réalité purement transversale, au singulier, n'est donc, de ce point de vue, qu'une formule. » (Philippe Millot cité dans Wozniak, S., Millot, Ph., 2016).

ments d'origine des étudiant.e.s, mais aussi avec les départements LLCE dont l'une des vocations est de former les futur.e.s enseignant.e.s de langue. Si l'expérience et l'expertise des enseignant.e.s de LLCE peuvent enrichir le LANSAD, la méthodologie du LANSAD doit pouvoir constituer un terrain d'expérimentation du LLCE et, souhaitons-le, moderniser des enseignements dont une grande partie peut tendre à se figer, sous la pression des concours, en exercices préparant stratégiquement à des exigences de méthode (version, thème, commentaire, dissertation), mais trop peu à l'innovation pédagogique, la créativité, le dynamisme, l'empathie, ou encore la polyvalence dont devra faire preuve l'enseignant.e une fois sur le terrain.

## Conclusion

En conclusion, il faut voir dans la spécialisation du secteur LANSAD un projet extrêmement porteur<sup>24</sup>, capable de rassembler les actrices et acteurs des langues de l'enseignement supérieur. Une spécialisation du LANSAD dans tous les établissements du supérieur en France offrirait des avantages pour les différentes parties concernées et jouit, aujourd'hui, d'une facilité de mise en œuvre dont il faut se saisir. Nos étudiant.e.s renforceront leur profil à l'international, approfondiront leur formation grâce à un plurilinguisme favorisé, où il ne s'agit pas simplement de parler la langue de l'autre, mais bien de se décentrer vers une altérité pour devenir protagoniste d'une interculturalité et passeur.se de sa propre langue-culture dans un contexte étranger ou international. Les enseignements de langue gagneront en stabilité. Les enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s auront, nous l'espérons, à cœur de s'investir dans ces formations qui pourront leur sembler faire davantage sens et les développeront par leur expertise et savoir-faire. Les établissements gagneront en visibilité à l'international, renforceront et densifieront leurs réseaux, se feront, plus qu'ils ne le sont déjà, leviers d'une interculturalité professionnalisante et humaniste, attirant un plus grand nombre d'étudiant.e.s internationaux.les et envoyant plus d'étudiant.e.s à l'étranger, tout en multipliant leurs formations bi- et plurilingues.

Cette voie d'avenir gagnerait à être activement soutenue par une politique linguistique universitaire qui tienne compte des différentes dimensions de la question : pédagogiques, scientifiques et structurelles. Pour que la spécialisation du secteur LANSAD puisse être lancée ou renforcée dans l'ensemble des établissements du supérieur en France, il est essentiel qu'elle soit soutenue par une politique qui prenne la mesure d'une telle transformation en travaillant avec les actrices et les

---

24. « Il semblerait que l'on puisse parler d'une politique linguistique universitaire européenne en matière de langues de spécialité en cours de structuration [...], de sorte que la promotion des langues de spécialité est peut-être la politique linguistique universitaire européenne la plus soutenue par l'UE, le Conseil de l'Europe, les États et les régions. Toutefois, les politiques linguistiques universitaires ne sont pas le fait des seuls gouvernements aux niveaux supranational, national et local. Elles sont conduites également par d'autres acteurs (Spolsky 2009), comme les universités en tant qu'institutions, mais aussi les universitaires en tant qu'enseignants, chercheurs et administrateurs et les experts, qui sont parfois aussi des universitaires. Les politiques linguistiques universitaires sont aussi menées par les sociétés savantes, les associations, etc. » (Barrault-Méthy, A.-M., 2013.)

acteurs de terrain, pour répondre aux besoins spécifiques de chaque site et faire en sorte que celui-ci puisse s’y engager de façon active et durable.

## Références citées

Barrault-Methy Anne-Marie, (2013). « Les langues de spécialité au cœur des politiques linguistiques européennes ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], 32/1. <https://journals.openedition.org/apliut/3554>

Braud Valérie, Millot Philippe, Sarre Cédric, Wozniak Séverine, (2015). « You say you want a revolution... Contribution à la réflexion pour une politique des langues adaptée au secteur LANSAD ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], 34/1. <https://journals.openedition.org/apliut/5020>

Braud Valérie, Millot Philippe, Sarre Cédric, Wozniak Séverine, (2017). « Quelles conceptions de la maîtrise de l’anglais en contexte professionnel ? Vers une définition de la “compétence en anglais de spécialité” ». *Mélanges CRAPEL*, 37.

Brudermann Cédric, Mattioli Marie-Annick, Roussel Anne-Marie, Sarre Cédric, (2016). « Le secteur des langues pour spécialistes d’autres disciplines dans les universités françaises : résultats d’une enquête nationale menée par la SAES ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], 35/1. <https://journals.openedition.org/apliut/5564>

CONSEIL DE L’EUROPE, (2001). Unité des Politiques linguistiques. *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer* (CECR). Conseil de l’Europe/Les Éditions Didier. Strasbourg/Paris.

Galisson, Robert, (1994). « Un espace disciplinaire pour l’enseignement/apprentissage des langues-cultures en France [État des lieux et perspective] ». *Revue française de pédagogie*, 108, p. 25-37.

Lumière Emilie, (2019). « L’espagnol et l’anglais de spécialité ALL-SHS dans les universités françaises (secteur LANSAD): éléments pour un état des lieux et perspectives », *Les Cahiers du GERES*, n° 11, p. 189-209.

SOCIETE DES ANGLICISTES DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. (2011). « Évolution et enjeux des formations et de la recherche dans le secteur LANSAD », Commissions Formations. [http://old.saesfrance.org/IMG/pdf/ASP-LANSAD-Didactique\\_de\\_l\\_anglais\\_DEFdoc.pdf](http://old.saesfrance.org/IMG/pdf/ASP-LANSAD-Didactique_de_l_anglais_DEFdoc.pdf)

—, (2018). *Livre blanc de la formation, Commissions Formations*. <http://saesfrance.org/wp-content/uploads/2018/03/Livre-blanc-formation-180318.pdf>

Tano Marcelo, (2017). « État des lieux sur l'enseignement et la recherche dans le champ de l'espagnol de spécialité en France ». *Les Langues Modernes*, 3, p. 9-20.

Terrier Linda, Sarre Cédric, Pageze Joanne, Delassalle Dominique, (2016). « Introduction ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], 35/1. <https://journals.openedition.org/apliut/5468>

Van Der Yeught Michel, (2010). « Éditorial ». *Asp* (La revue du GERAS), 57. <http://asp.revues.org/930>

—, (2014). « Développer les langues de spécialité dans le secteur LANSAD. Scénarios possibles et parcours recommandé pour contribuer à la professionnalisation des formations. ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], 33/1. <https://journals.openedition.org/apliut/4153>

Wozniak Séverine, Millot Philippe, (2016). « La langue de spécialité en dispute. Quel objet de connaissance pour le secteur Lansad? ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, 35/1. <https://journals.openedition.org/apliut/5496>